

heureux s'il eût su tourner au bien les moyens qu'il avait acquis ! il ne serait probablement pas réduit au déplorable état dans lequel vous venez de le voir ; ou si, victime de quelque malheur imprévu, il languissait dans la misère, il aurait du moins pour se consoler, l'approbation de sa conscience, l'estime des honnêtes gens et la compassion de tous ; mais, je vous l'ai dit, son éducation fut aussi négligée que son instruction fut soignée : quelques explications de son catéchisme, au moment de sa première communion, furent toutes les leçons religieuses qu'il reçut, et ne voyant, n'entendant rien chez lui qui lui rappelât la salutaire pensée d'un Dieu, d'une éternité, d'un enfer, d'un paradis, de devoirs à remplir pour éviter l'un et pour mériter l'autre, le peu qu'on avait pu lui dire sur ces grands objets s'effaça promptement de sa mémoire ; et stimulé par des parens qui, ne connaissant rien de comparable à l'argent, l'excitaient sans cesse au travail pour en acquérir toujours de plus en plus, il n'eut pas de peine à tourner toutes ses pensées vers l'unique désir de s'enrichir. Dès son enfance, on avait pu remarquer en lui cette passion naissante ; peu amoureux des jeux de ses camarades, il ne les y suivait que pour chercher les moyens d'abuser de la simplicité des plus jeunes d'entre eux ; il avait toujours ses poches pleines de pommes, de morceaux de gâteau, de balles ou d'autres objets qui pussent exciter leur gourmandise ou leur promettre quelque plaisir, et pour lesquels il manquait rarement de faire avec eux des échanges toujours à son avantage.

Il ne fit pas longtems ce petit mandage sans que les parens des enfans qu'il attrapait ainsi ne s'en aperçussent ; ils portèrent leurs plaintes à son père, qui, ne voulant pas se brouiller avec tout le village pour si peu de chose, rendit quelques-uns des objets, et promit de gourmandiser sévèrement son fils ; mais aveuglé par son amour de l'argent, il se contenta de lui recommander de mettre plus de bonne foi dans ses marchés, et lui observa qu'il lui serait plus avantageux de se borner à de petits bénéfices qu'il pourrait continuer beaucoup plus longtems, que d'en rechercher de gros qui exciteraient trop l'attention des parens et lui attireraient leur haine et peut-être même leur vengeance.

Ce fut là que se borna toute la réprimande qu'il crut devoir lui faire, et loin de s'effrayer des dispositions de son fils, ce malheureux père fut au contraire si imprévoyant, qu'il s'applaudit en secret de le voir déjà si habile dans un âge encore aussi tendre, et qu'on l'entendit dire à l'un de ses amis : « Notre Jérôme du moins saura toujours gagner son pain ; il n'y a pas de danger que celui-là meure jamais de faim. »

On conçoit qu'une pareille leçon de son père ne changea pas grand'chose aux habitudes de Jérôme ; il crut pouvoir compter sur son adresse pour éviter les inconvéniens qui lui étaient signalés, et désespéré d'avoir ainsi vu rendre plusieurs objets qu'il regardait comme sa propriété, il n'en mit que plus d'ardeur à tâcher de réparer cette perte par d'autres marchés ; mais sa réputation était faite : la plupart des enfans, par le conseil de leurs parens, et instruits par l'expérience, le fuyaient ; il ne trouvait plus à s'approcher que de ceux dont la misère n'offrait aucun appât à ses spéculations ; si quelquefois il tentait de se mêler avec les autres, il en recevait plus d'injures et quelquefois de coups que de plaisir et de profit ; son commerce tomba entièrement, et il ne trouva plus rien à faire. Ce fut à cette époque que son père, le voyant un objet général d'aversion pour tous les habitans du village, l'envoya à Rouen chez un huissier de sa connaissance, espérant que cette absence ferait oublier ce qu'il appelait ses fredaines, et qu'à son retour il ne serait plus question de rien.

Ce raisonnement avait quelque chose de bon en soi-même ; mais pour regagner la confiance publique, il fallait que Jérôme commençât par changer de conduite, et c'est ce qu'il ne fit pas. Le choix de la maison dans laquelle son père le plaça, n'était, il faut en convenir, guère propre non plus à cet effet : ce n'est pas ordinairement chez un huissier qu'on puise cet amour de la paix, cette horreur de la chicane, cet éloignement de toute subtilité dont Jérôme avait tant besoin pour réformer son caractère. Arrivé dans l'étude de M. La Griffe avec les dispositions que vous lui connaissez déjà, elles ne firent que croître et embellir chez ce digne auxiliaire de Thémis. Ses commencemens néanmoins y furent marqués par des malheurs ; chargé de quelque argent que son père lui avait donné pour son entretien et ses plaisirs, il crut pouvoir continuer avec ses nouveaux camarades le jeu qu'il avait commencé avec ceux qu'il quittait ; mais cette fois il eut affaire à plus fin que lui, et le trompeur fut à son tour trompé ; en peu de tems, il se vit sans le sou. Montoux de se voir ainsi dupé, il ne voulut rien mander de sa mésaventure à ses parens, et comme il était logé et nourri chez son patron, il résolut de vivre de privation jusqu'à ce qu'il eût trouvé quelque occasion favo-

nable pour se compenser de ses pertes. Son intelligence l'ayant fait remarquer d'un libraire qui avait de fréquentes relations avec M. La Griffe, il fit d'abord pour lui plusieurs commissions, les dimanches et dans la semaine, aux heures dont il pouvait disposer : comme ces petits services lui valurent quelques récompenses, il y prit goût, et bientôt il négligea les affaires de son patron, doublant et triplant quelquefois le tems nécessaire pour les courses qu'il lui donnait à faire, et consacrant ce surplus en courses pour le libraire qui les lui payait : de cette manière il amassa bientôt quelque argent, mais il déplut à son maître, qui le renvoya.

*La suite à un prochain numéro.*

ON demande, pour le VILLAGE DE ST. JUDE, un INSTITUTEUR capable d'en-seigner le Français, l'Arithmétique, quelques notions d'Histoire et de Géographie. Il devra être muni de certificats de moralité. Un homme marié sera préféré. \* S'adresser à M. le Curé de St. Jude.

#### NOUVEAU PENSIONNAT.

MADAME H. E. CLARKE, nouvellement arrivée au Canada, désire apprendre aux pères et mères, qu'elle vient d'ouvrir une école de demoiselles à Chambly, place justement renommée pour la beauté de ses sites, et la salubrité de son air.

Ayant passé toute sa vie, soit à Paris, soit à Londres, toujours dans l'Éducation, MME. H. E. CLARKE croit pouvoir certifier qu'elle est à même de donner pleine et entière satisfaction à tous les parens qui voudront bien la favoriser de leur confiance ; et afin de rendre son établissement plus parfait, la Directrice s'est adjointe Mlle. Lacombe, qui a passé ses examens à Paris, sa ville natale, ou elle a obtenu de l'Université le Diplôme d'Institutrice, Diplôme qui lui donnait le droit de tenir une École à son propre compte, droit dont elle a usé pendant près de dix ans.

Avec ces avantages, rarement réunis aussi loin de la France, MME. H. E. CLARKE ose affirmer que les jeunes personnes, confiées à ses soins, auront l'occasion d'apprendre le français dans sa plus grande pureté, aussi bien que l'anglais, qui sera commis aux soins de son mari.

Former ses élèves à la vertu, développer en elles les qualités qui doivent les rendre, un jour, utiles dans leur ménage, et agréables à la Société, tel a toujours été, et tel sera toujours le but de la sollicitude toute spéciale de MME. H. E. CLARKE.

LA RELIGION, base fondamentale de toute bonne Éducation, sera soigneusement inspirée par les Maîtresses, et expliquée par le savant et respectable M. Mignault, curé de Chambly.

Il y a un très grand jardin pour les récréations. Il sera pris, aussi, un soin tout particulier de la santé des élèves, qui mangeront à la même table que les maîtresses, et qui auront, comme elles, une nourriture saine et abondante.

#### OBSERVATIONS.

LE PRIX DE LA PENSION variant selon l'âge et le degré d'instruction de l'élève, MME. H. E. CLARKE traite de gré à gré avec les parens. — Chaque trimestre se paie d'avance, et tout trimestre commencé se paie entièrement.

LES OBJETS d'Enseignement compris dans la Pension sont la Lecture, l'Écriture, les calculs, la connaissance approfondie de la langue Française, l'analyse grammaticale et logique, la langue Anglaise, l'Histoire sainte, ancienne et moderne, la Géographie, la Mythologie, et le Style, ainsi que l'ouvrage à l'aiguille.

LES MAÎTRES d'agrément, tels que ceux de Musique, de Dessins, de Danse, etc., se paient séparément, aussi bien que les ouvrages de fantaisie, comme broderie fine, tableaux en perles, tapisserie en soie ou en laine, etc.

Pour les renseignemens s'adresser à M. MIGNAULT, Curé de Chambly.

#### ÉTABLISSEMENT DE RELIURE :

CHAPELEAU & LAMOTHE,  
Rue Ste.-Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de J. STARKE & CIE., et de  
CANADA GAZETTE.

#### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. ON s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, }  
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY. } PRÉTESS.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.